AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Tél. : 251-11-5517700/513822 Fax: 251-11-5519321 P. O. Box 3243 Addis Ababa, ETHIOPIA E-mail: cido@africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF
Dix-neuvième session ordinaire
23 – 28 juin 2011
Malabo (Guinée équatoriale)

EX.CL/686(XIX)
Original : Anglais

RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION ASSEMBLY/AU/DEC.354(XVI) SUR LA FEUILLE DE ROUTE RELATIVE AUX TRAVAUX PREPARATOIRES DU SOMMET MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION ASSEMBLY/AU/DEC.354(XVI) SUR LA FEUILLE DE ROUTE RELATIVE AUX TRAVAUX PREPARATOIRES DU SOMMET MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE

1. Le Conseil se rappellera que pendant sa 16ème session ordinaire tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), les 30 et 31 janvier 2011, la Conférence de l'Union a adopté la décision Assembly/AU/15(XVI)Add.5 sur le Processus consultatif du Sommet mondial de la Diaspora africaine. La Décision a approuvé une feuille de route pour la préparation du Sommet mondial de la diaspora africaine, y compris ses éléments. Elle demandait au Gouvernement d'Afrique du Sud et à la Commission de l'UA de continuer à collaborer étroitement pour mettre en œuvre la Feuille de route et faciliter la préparation réussie et la tenue du Sommet mondial de la diaspora africaine. Elle a accueilli favorablement la décision de la Commission, en consultation avec la République d'Afrique du Sud, en tant que première étape, d'organiser la Réunion du Comité technique sur la Diaspora africaine, devant se tenir en Afrique du Sud en février 2011, et a exhorté le COREP, les Etats membres, les dirigeants de la Communauté des Caraïbes, l'Amérique du Sud, les partenaires et la population de la Diaspora africaine à soutenir ces efforts. Enfin, la Conférence a décidé que cette question resterait un point inscrit en permanence à l'ordre du jour des réunions du Sommet, pour permettre à la Commission et à la République d'Afrique du Sud de soumettre des rapports en temps voulu sur l'état d'avancement des activités préparatoires au Sommet mondial de la Diaspora africaine, et au delà.

2. Depuis la prise de cette décision en janvier 2011, la Commission et le Gouvernement d'Afrique du Sud ont continué de collaborer étroitement, pour remplir les obligations imposées par la Conférence et pour réaliser les objectifs, les cibles et respecter les délais fixés dans la Feuille de route. Ce rapport vise à fournir à la Conférence les informations appropriées sur les mesures prises et les efforts déployés en vue de la mise en œuvre de ses directives et d'un renouvellement du mandat pour la préparation, la planification et la tenue du Sommet mondial de la diaspora africaine, devant se tenir au cours du deuxième semestre de 2012.

La Feuille de route et ses éléments

3. Au cours de la période considérée, la Feuille de route approuvée par la Conférence comprenait les cinq éléments de base suivants : a) une réunion préparatoire à la réunion du Comité technique d'experts dans la première semaine de février 2011, suivie de b) la réunion du Comité technique d'experts au cours de la 3ème semaine de février 2011, c) renforcement et consolidation de la base créée par les conférences consultatives régionales au moyens de consultations continues, en vue de l'établissement du Réseau régional de la diaspora, d) création de synergies et complémentarités avec les programmes nationaux de la diaspora, e) programme de sensibilisation continu et soutenu aux différents groupes des communautés de la diaspora à travers le monde.

Consultations préparatoires à la Réunion du Comité technique

4. Le processus de mise en œuvre a commencé en marge du Sommet lui-même. Immédiatement après la prise de la décision par la Conférence, des représentants de la Commission et du Gouvernement d'Afrique du Sud se sont réunis à Addis-Abeba pour s'entendre sur les dispositions à prendre pour la réunion préparatoire qui s'est tenue en Afrique du Sud les 7 et 8 février 2011 à Pretoria (Afrique du Sud). La réunion avait pour objectifs : a) d'élargir les discussions approfondies sur les domaines thématiques mis en exergue lors de la réunion ministérielle en 2007, afin que la réunion du Comité technique puisse les développer davantage en un cadre d'action; b) d'évaluer la portée et la qualité du travail effectué jusque -là, en prélude au Sommet reporté de la diaspora, en vue de proposer et d'identifier les prochaines étapes du processus de discussions consécutives; c) d'explorer les stratégies et mécanismes qui renforceront le partenariat entre la diaspora africaine et les Structures de l'UA dans les contextes susmentionnés; d) de déterminer l'ordre du jour et le programme de travail dont la réunion du Comité technique aura besoin pour fusionner les différents éléments en un plan exhaustif, qui peut déterminer l'ordre du jour d'une réunion ministérielle de suivi; et e) de planifier et préparer la réunion du Comité technique, y compris définir la portée, la catégorie et le nombre d'invités, les thèmes, le format et la structure de la réunion, ainsi que les obligations et dispositions financières pour la financer; f) enfin, il était nécessaire de commencer le processus de planification préalable pour le suivi de la réunion du Comité technique, y compris décider du plan général d'un accord de siège précis pour le Sommet de la diaspora. La réunion a réussi à atteindre ces objectifs, ce qui a permis la tenue de la réunion du Comité technique selon le programme prévu dans la Feuille de route.

Réunion du Comité technique, Pretoria (Afrique du Sud), 21-22 février 2011

5. La réunion du Comité technique s'est tenue à Pretoria (Afrique du Sud), les 21 et 22 février 2011. Comme prévu lors de la réunion préparatoire, la réunion du Comité technique avait quatre objectifs précis. Tout d''abord, elle a examiné, passé en revue et mis à jour les documents sur les conclusions de la réunion ministérielle élaborés en 2007, en essayant surtout de retirer les points laissés entre parenthèses, sur lesquels il n'avait pas été possible de parvenir à un consensus ou à un accord. Deuxièmement, elle a examiné les éléments supplémentaires pouvant apporter de nouvelles contributions étant donné les soumissions des Dirigeants des Caraïbes au Sommet de l'UA lors de sa 15ème session ordinaire à Kampala (Ouganda), en juillet 2010. La réunion a également examiné les discussions pertinentes du Conseil et de la Conférence sur la question de la diaspora, et les développements plus élargis intervenus dans le contexte de l'Initiative de l'UA depuis la réunion ministérielle de la diaspora africaine, tenue à Johannesburg (Afrique du Sud), en novembre 2007. Troisièmement, elle a identifié les domaines d'intervention prioritaires dans la mise en œuvre du projet de plan d'action contenu dans le Document ministériel final de 2007. Quatrièmement, la réunion s'est efforcée d'élaborer des propositions pour des "projets bancables" dans les domaines thématiques de coopération politique, économique et

sociale pouvant être traduites en réalisations concrètes ou programmatiques au moyen de plans ou cadres d'action appropriés et effectifs de mise en œuvre.

Conclusions et réalisations de la réunion du Comité technique

6. La réunion du Comité technique était l'élément le plus important de la Feuille de route. Elle s'est tenue dans les délais prévus, et a réalisé les objectifs fixés, et bien plus encore. Une copie du rapport complet de la réunion est jointe en annexe, à toutes fins utiles. Près de 100 participants ont pris part à la réunion technique, y compris des délégués et experts des communautés de la diaspora d'Europe, des Caraïbes, d'Amérique du sud et d'Amérique du nord, du Moyen-Orient et de la Région du Golfe, ainsi que des responsables de CARICOM, de la Banque mondiale, des Etats membres de l'Union africaine des cinq principales régions du continent, et des représentants de la société civile répartis dans ces régions. La réunion a été organisée par des représentants du Gouvernement sud-africain, en particulier du Département des Relations internationales et de la Coopération (DIRCO), et par la Commission de l'Union africaine, tel qu'ordonné par la Décision de la Conférence.

7. La réunion technique a enregistré des réalisations considérables. Premièrement, elle a accéléré le rythme de mise en œuvre du programme de la diaspora en relançant et en accélérant l'élan qui avait été freiné par le report du Sommet de la diaspora en 2007. Deuxièmement, elle s'est tenue dans les délais et à la date précise fixés par la Feuille de route approuvée collectivement par les dirigeants africains, et a ainsi été le pas décisif vers d'autres étapes et indicateurs. Troisièmement, la réunion a également créé l'occasion pour les Africains de prendre l'engagement d'affiner, de réorganiser et de mettre à jour l'architecture de la famille africaine mondiale. Dans ce contexte, l'ordre du jour était complet et global, fournissant le contexte essentiel pour améliorer et élaborer le Document ministériel final de 2007, en préparation du Sommet mondial de la diaspora africaine en 2012. Quatrièmement, et enfin, la réunion du Comité technique a ajouté une dimension supplémentaire en mettant l'accent sur les principales plateformes d'intervention dans les différents secteurs, et sur les mécanismes pouvant être utilisés pour mettre en œuvre les cadres d'action dans ces plateformes d'intervention. L'idée était d'identifier des projets "bancables" accompagnés d'études de faisabilité, pour permettre au programme de la diaspora d'appuyer les processus de sélection des projets susceptibles d'aider l'UA à faire bénéficier les populations africaines à l'intérieur et à l'extérieur du continent, des avantages offerts par le programme de la diaspora.

Renforcement de la Base consultative des CCR en vue de la création de Réseaux régionaux

8. Dans le même temps, le travail se poursuit quant au renforcement de la base des cadres consultatifs de la diaspora, pour appuyer le processus d'organisation de réseaux régionaux comme interlocuteurs de l'UA. Dans ce contexte, la Commission, à travers CIDO et la Mission permanente de l'UA à New York, a organisé, en avril 2011, à New York, une réunion de suivi avec le Groupe de travail sur la diaspora africaine, créé

en octobre 2010, suite au Forum de consultation de New York avec les Groupes de la diaspora dans cette région. L'organisation de la réunion en marge de la visite officielle de la Commission de l'UA aux États-Unis visait à profiter de la présence des principaux responsables dans les environs, et de réduire les coûts. Ce Forum consultatif a permis à la Commission d'informer les Groupes de la diaspora des conclusions et de la décision du Sommet, de la Feuille de route et de ses éléments, et de la tenue de l'Atelier technique en Afrique du Sud en fin février 2011. Dans son propre rapport, le Groupe de travail a également présenté un modèle pour la création d'une base de données sur la diaspora pour les Groupes aux États-Unis, qui pourrait être appliquée à une plus grande échelle. La Commission souhaite appuyer une activité pilote de ce projet qui pourrait être considérée comme l'une des alternatives à présenter et à soumettre à un atelier sur les critères de participation de la diaspora aux processus et structures de l'UA, prévu pour le troisième ou quatrième trimestre de cette année, conformément à la Feuille de route approuvée.

9. Les processus de renforcement de la base consultative de la diaspora est une composante clé de la Feuille de route, et la Commission et le Gouvernement d'Afrique du Sud accordent la priorité à cet aspect en préparation du Sommet de la diaspora. Les principales nouvelles plateformes seront développées, et les plateformes déjà existantes seront renforcées. L'une des principales caractéristiques de ce programme est la tenue d'une autre conférence consultative régionale dans la région du Moyen-Orient et du Golfe.

Création de synergies et de complémentarités entre les programmes continentaux et nationaux

10. La création de synergies entre les programmes continentaux et nationaux est un autre élément important de la Feuille de route, qui revêt une importance particulière. Un atelier ou une conférence est prévu pour réunir tous les ministères et bureaux de la diaspora des Etats membres de l'Union, afin de synthétiser les programmes et objectifs pour garantir l'interconnectivité. Ce programme est développé en étroite collaboration avec les partenaires pertinents de l'UA, comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les Groupes de la diaspora et les États membres. Les Etats membres de l'UA sont des éléments essentiels dans ce programme, et une interaction étroite entre eux est indispensable pour la réalisation des objectifs de l'UA dans ce domaine. La Décision du Sommet à cet égard peut apporter un autre élan à cette activité.

Programme de sensibilisation.

11. Un programme de sensibilisation continue accompagne chacune des activités, et la réussite des efforts déployés jusque-là peut facilement être mesurée par le degré d'intérêt que suscite le programme dans l'environnement international et chez les principaux acteurs internationaux aux Etats-Unis, en Europe, en Chine et en Inde, entre autres. Cependant, beaucoup reste à faire mais non sans appui en matière de ressources. Cependant, les intérêts et la sensibilisation extérieurs ne sont pas

nécessairement positifs, parce que nous devons résister à tous les efforts des partenaires ou organismes extérieurs qui essaient d'organiser notre diaspora pour nous. Il s'agit de cadeaux empoisonnés, parce qu'un étranger, même s'il est bien intentionné, ne doit pas être l'organisateur d'une réunion de famille. La reconstruction de la Famille africaine mondiale ne peut se faire sans authenticité.

Conclusion: Voie à suivre et étapes suivantes

12. En conclusion, la Commission et le Gouvernement d'Afrique du Sud, avec l'appui du COREP, des Etats membres de l'UA et de la communauté de la diaspora en particulier, ainsi que des partenaires et autres groupes en général, ont accordé la plus grande attention à la mise en œuvre, dans l'esprit et dans la forme, de la Décision de la Conférence sur la Diaspora, une action qui a été couronnée de succès. Un aspect important de la Feuille de route a ainsi été mis en œuvre dans une courte période d'environ cinq mois. Cependant, beaucoup reste à faire jusqu'au Sommet de la diaspora en 2012. Il s'agit de renforcer les plateformes qui ont déjà été développées, de créer de nouvelles plateformes, et de prendre les mesures appropriées tel que préconisé dans la Feuille de route. Il s'agit également de traiter des conséquences logiques et des aspects connexes pouvant découler ou ayant déjà découlé du processus de mise en œuvre. La prochaine étape, non moins importante, est l'organisation d'une réunion ministérielle pour examiner, évaluer et approuver, selon le cas, les conclusions de la réunion du Comité technique, pour jeter les bases de l'organisation du Sommet mondial de la diaspora africaine. Des consultations sont en cours à cet égard, et une proposition clé est actuellement en train d'être examinée pour savoir si le Sommet pouvait avoir lieu en septembre 2011, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, pour profiter de la présence des nombreux ministres à un moment décisif et au même endroit.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2011

Progress Report on the implementation of decision assembly/Au/Dec.354(XVI) on the roadmap in preparation of the hosting of the global African diaspora summit

African Union

African Union

http://archives.au.int/handle/123456789/4111

Downloaded from African Union Common Repository